

Ecole maternelle des
Vertes Campagnes
143 rue des Vertes
Campagnes,
01 170 GEX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 7/11/2024



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant	
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Monsieur Michel PARRA				
MEMBRES VOTANTS				
NOM	Présent	Excusé	Représentant	
Directrice de l'école - Présidente : Mme Isabelle LE ROY	X			
Adjoint chargé des affaires scolaires : M. IVANEZ	X			
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE				
Mme Alexandra DELMAS	X			
M. Mathieu JUHEM	X			
Mme Lucie NICOLET	X			
Mme Sophie POVILL	X			
Mme Ludivine RIZAND	X			
Mme Sandrine ROLLAND	X			
M. Anthony MERLETTE	X			
Mme Claire LOZINGOT	X			
Mme Fatima BIEHLER		X		
D.D.E.N :		X		
Enseignante du RASED		X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement	Présent
Mme Mylène MARMOTTAN	X			
M. Jean-Eudes TRUTAT		X		
Mme Fatima JENDOUBI		X		
M. Yohan FOUGERAY	X			
Mme Marisa PAIVA	X			
M. Guillaume RUF	X			
M. Vincent MARCHAND	X			
VOIX CONSULTATIVE				
Médecin scolaire :				
Invitée : Mme Hélène CHANTEREAU Responsable Action Educative et Sports			X	
REPRESENTANTS PARENTS SUPPLEANTS (n'assurant pas de remplacement)				
M. Ismael EL KHABCH		X		
Mme Lilia LOUBARDI		X		
Mme Anne-Laure LEPLEY	X			
Mme Léa SOUILHOL	X			
Mme Oriane GUIGUE	X			
Mme Chloé SEMAAN	X			
M. Axel GAUTREAU	X			

La séance commence à 18h05.

M. Marchand est nommé secrétaire de séance.

1 – Présentation des membres du conseil d'école, bilan de rentrée, effectifs de l'école, mission et organisation de la direction d'école

1.1 Tour de table des présents.

1.2. Bilan de rentrée et effectifs

La rentrée s'est très bien déroulée.

Les enseignants accueillant des PS ont organisé l'accueil des PS de manière à être disponibles au maximum pour eux :

- Les classes de PS1 et PS2 sont rentrées de façon échelonnée : la moitié d'entre elles est rentrée le lundi 2 septembre et l'autre moitié le mardi 3 septembre. Tous les PS sont rentrés aux heures habituelles de l'école à partir du jeudi 5 septembre.
- Les classes de PS/MS ont accueilli les PS le 2^{ème} jour (mardi)

L'école compte 7 classes pour un effectif total de **211 élèves** au 9 novembre (soit 13 élèves de plus qu'à la rentrée 2023 et 30 de plus qu'à la rentrée 2022).

Les élèves se répartissent de la manière suivante :

72 PS (contre 64 en 2023 et 65 en 2022) / **65 MS** (contre 66 en 2023 et 64 en 2022) **et 74 GS** (contre 68 en 2023 et 56 en 2022). Nous avons déjà eu 2 radiations depuis la rentrée.

Intervention de M. Marchand (et de la directrice préalablement au conseil) : dans le bulletin municipal, le tableau des effectifs indique 181 élèves en maternelle à Parozet contre 209 pour Vertes Campagnes. Comment peut s'expliquer ce différentiel pour un même nombre de classes alors que la zone tampon a été élargie pour permettre un équilibrage sur les 2 écoles ?

Réponse (différée au 12 novembre) de Mme Chantereau : Effectivement, l'effectif de Parozet est de 183 élèves donc très en retrait de Vertes Campagnes. Cela est dû aux radiations de la rentrée dont la mairie n'a pas eu connaissance car elle n'accède pas aux listes d'élèves ni aux radiations par voie directe (pas d'accès aux bases des écoles).

La mairie s'engage à ne plus placer d'élèves de la zone tampon dans l'école maternelle sur cette année scolaire.

La répartition 2024/2025 à cette date s'opère ainsi :

	PS1 Ludivine /Anthony	PS2 Anthony / Sandrine	PS/MS1 Lucie	PS/MS2 Mathieu	MS/GS Sophie	GS1 Fatima / Claire	GS2 Alexandra
2024 2025 (211 élèves)	30	30	30 (6 PS/24 MS)	29 (6 PS/23 MS)	30 (18 MS/12 GS)	31	31
2023 2024 (198 élèves)	28 PS	29 PS	29 MS	28 MS	28	28 GS	28

1.2. Equipe

L'équipe de l'école maternelle des Vertes Campagnes est composée de :

Niveau de classe	PS1	PS2	PS/MS1	PS/MS1	MS/GS	GS1	GS2
Enseignant	Ludivine Rizand / Anthony Merlette (jeudi)	Sandrine Rolland / Anthony Merlette (mardi)	Lucie Nicolet	Mathieu Juhem	Sophie Povill	Fatima Biehler (lu+ma) / Claire Lozingot (je+ve)	Alexandra Delmas
ATSEM	Lucie Bertin	Magali Bole	Fatima Chattout	Claudine Denier	Keltoum Chouchane	Ghislaine Bouvier	Elisabeth Dissard

1.3 Mission et organisation de la direction d'école

Madame Le Roy, titulaire de la direction de l'école maternelle (7 classes), a été nommée à titre provisoire à la direction de l'école élémentaire (11 classes).

Elle se partage donc entre les 2 écoles, sur la totalité des locaux, avec 2 bureaux, 2 lignes téléphoniques et 2 entités administratives.

Cela correspond à 18 classes, 16 adultes en maternelle et 13 adultes en élémentaire (enseignants, aesh, atsem).

2 – Présentation du RASED

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) est normalement composé d'un-e psychologue scolaire et de rééducatrice-s spécialisée-s :

Cette rentrée a vu le départ de la psychologue scolaire sur le secteur de Péron. Le poste est vacant et en cours de recrutement.

Concernant la rééducatrice spécialisée, elle est partie à la retraite. Elle a été remplacée par une jeune collègue qui se partage entre pratique et formation. Elle est donc à mi-temps sur le secteur.

Le RASED intervient pour les enfants qui sont en situation d'inadaptation scolaire. L'enseignant peut y faire appel après en avoir informé la famille, s'il observe une grande difficulté d'apprentissage ou de comportement chez un enfant. Les parents peuvent également contacter les enseignants du RASED.

Le RASED a un rôle :

- **de prévention** : rencontrer les élèves identifiés comme « à besoins particuliers » ou ceux en difficulté par rapport à leur métier d'élève.
- **de remédiation** : si une prise en charge est identifiée, elle travaille avec les élèves, une fois par semaine sur le temps scolaire, dans le cadre d'un PPRE après accord des familles.

Les familles qui le souhaitent peuvent contacter l'équipe du RASED par téléphone au 04 50 41 52 04 ou par courriel antenne.rased1.0011371k@ac-lyon.fr.

3 - Règlement intérieur de l'école : approbation

Le Règlement Intérieur a été envoyé aux membres du conseil pour lecture avant le vote d'approbation.

Il a été modifié en juin 2024 : il s'agissait d'intégrer dans le règlement la mise en conformité des horaires de l'école maternelle avec le Code de l'Éducation (sortie des élèves à 11h30 et 16h15).

Cette rentrée 2024, nous n'avons modifié aucun point du règlement intérieur. Il a été transmis aux parents élus avant ce conseil pour relecture et approbation.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4 – Prévisions d'effectifs rentrée 2025 et incidences

Afin de prévoir les ouvertures de classes et d'anticiper les aménagements de locaux, l'Inspection Académique demande aux directions d'école d'effectuer au 18/10 une prévision d'effectifs pour la rentrée 2025.

Cette prévision ne comptabilise que les montées automatiques et les arrivées et départs connus. La prévision pour 2025 communiquée aux services départementaux prévoit donc 207 élèves (départ des 74 GS en CP et arrivée d'une cohorte estimée à 70 PS). Elle ne tient pas compte des livraisons des logements à venir car la composition des familles occupantes n'est pas encore connue.

Incidence sur les locaux, en cas de création de classe :

La salle 8 est disponible et a été identifiée pour accueillir une classe : il s'agit de l'actuel dortoir/couchette des MS.

Nous maintenons nos remarques déjà exprimées en novembre 2023 concernant le besoin de locaux notamment si l'ouverture de la classe 8 s'opérait (problème d'organisation de temps de repos des MS, besoin en salle de motricité...).

Nous sommes également très inquiets concernant l'accueil des enfants dont les familles se seront installées dans les logements du « Cœur de ville ».

La parole est donnée à M. Ivanéz : L'étude menée en 2021/2022 concernant les besoins de locaux scolaires sur la commune ne prévoit pas d'extension à l'école maternelle Vertes Campagnes.

La livraison des 124 logements du Cœur de ville se fera sur 2 années (2025 et 2026).

5 - Exercice incendie et PPMS

***Exercice incendie**

Un exercice incendie a eu lieu le 30 septembre. Toutes les classes étaient prévenues, et ont rejoint rapidement le point de regroupement dans la cour (en moins de 2 minutes). Pour rappel, le déclenchement de l'alarme est commun à l'école élémentaire.

***PPMS :**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est un document obligatoire dans les écoles et mis à jour chaque année. Son objectif est d'assurer la sécurité de l'ensemble des élèves et des adultes de l'école en cas de survenue d'un risque extérieur à l'école (intrusion/attentat, risque naturel ou technologique).

Il contient des procédures à suivre en cas de survenue de l'un des risques précédents.

Deux types de PPMS sont rédigés :

- Le premier type de PPMS concerne « les risques majeurs » naturels ou technologiques : inondation, feu de forêt, tempête, séisme, glissement de terrain, avalanche, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses (cette liste est éditée par la Préfecture).

Dans ce cas, une seule procédure est à réaliser : se confiner, sauf si les délais sont suffisants pour faire une évacuation organisée préventive pilotée par les autorités.

- Le deuxième type de PPMS est pour le risque « attentat, intrusion ».

Le plan Vigipirate est actuellement de niveau 2 sur 3 (sécurité renforcée - risque attentats).

Dans ce cas, 2 types de procédures sont à réaliser en fonction de la localisation du danger : s'échapper ou se confiner. En fonction du danger, certaines classes peuvent être amenées à se confiner pendant que d'autres s'échappent ! Toute la difficulté est l'appréciation de la localisation du danger.

S'échapper : Au signal, il s'agit de quitter l'enceinte de l'école par les issues de secours les plus proches et de se diriger dans la cour de l'école élémentaire en passant par le portail situé entre les deux écoles (côté cour maternelle), tout en regroupant les élèves. Selon la localisation du danger, il s'agira éventuellement de se diriger vers le portail extérieur de l'école élémentaire, tout en respectant les consignes données par les forces de l'ordre.

Se confiner : Au signal, chaque élève de chaque classe doit s'allonger, se cacher (si risque intrusion) autant que possible dans la classe ou un local le plus proche du lieu où il se trouve, identifié comme lieu de confinement (classe, salle informatique, BCD, salle de motricité). Les volets des salles doivent être fermés, les lumières éteintes et le silence (si risque intrusion) doit autant que possible être respecté. Il convient alors d'attendre les consignes des forces de l'ordre.

Le signal enclenchant ces deux procédures est distinct de celui de l'alerte incendie. La municipalité a fait installer une alarme spécifique PPMS, avec message vocal qui différencie le type d'alerte (intrusion ou risque majeurs). Le dispositif se déclenche avec des télécommandes. Chaque salle qui peut recevoir des élèves ou des adultes est équipée d'une télécommande fixée au mur.

A noter : en cas de risque majeur, le confinement est la seule procédure à suivre (sauf si les secours nous demandent de sortir) et il a lieu dans les espaces de confinement (salles fermées) loin des murs et fenêtres. La fermeture à clé des portes et le silence ne sont pas requis.

L'exercice de PPMS pour le risque relatif à une intrusion/attentat sous forme d'un confinement s'est déroulé le 7 octobre vers 9h. Il a volontairement duré une quinzaine de minutes, le temps d'essayer de s'introduire dans toutes les classes puis de lever l'alerte.

Un 2ème exercice aura lieu d'ici fin décembre pour le risque extérieur (au choix parmi les six risques identifiés : tempête, inondation, mouvement de terrain, avalanche, séisme et transport dangereux) également sous la forme du confinement.

5 – Travaux réalisés / à réaliser – Equipements informatiques et bureautiques

***Travaux réalisés**

L'équipe enseignante remercie la mairie et les agents d'entretien pour les petits travaux réalisés dans les classes à la demande des enseignants. Elle remercie aussi tous les techniciens municipaux qui interviennent toujours avec promptitude et courtoisie.

* De nouveaux jeux ont été installés dans la cour de maternelle en remplacement des trois éléments du train. Il s'agit d'une voiture, d'un camion de pompiers et d'une cabane. Le canard basculant a été remplacé par un cheval.

* La consultation concernant les travaux de toiture, d'isolation et de confort d'été est initiée par nomination d'un cabinet d'architecte pour la maîtrise d'œuvre. Une première réunion de travail est prévue le 14 novembre.

* **Equipements informatiques** : le point d'étape rédigé par Mme Carmona (mail du 8/9/2023) prévoyait un équipement des directions et salle des maitres maternelles VC et Parozet pour le printemps 2024. Ceci n'a pas eu lieu sans que l'on en soit averti par le service informatique. Le report de cet équipement est prévu sur 2025. Une demande officielle est faite pour que cet équipement soit installé début février afin que l'on puisse en disposer pour gérer les inscriptions 2025/2026.

Le poste prévu en salle informatique devra être raccordé à l'imprimante (actuellement ce raccordement ne fonctionne plus et aucune intervention n'a pu avoir lieu).

Réponse de Mme Chantereau : la mairie s'engage à ce que les 2 directions d'école maternelle (VC et Parozet) soient équipées avant février à la fois pour les directions et les salles des maitres (soit 2 postes par école).

* **Téléphonie** : le problème d'insuffisance téléphonique a été plusieurs fois soulevé sans qu'aucune réponse ne nous soit apportée. Le point d'étape date de novembre 2022. Il était prévu que les directions d'école soient équipées d'un téléphone portable courant février 2023.

Puis, a été annoncé un audit de la téléphonie de l'ensemble de groupe scolaire (périscolaire compris) programmé le 4 octobre 2023 par le responsable informatique sans qu'aucun retour ne nous soit fait (mail du 28/9/2023).

Pour mémoire, les points soulevés étaient les suivants :

- réseau internet limité (signal de box limité pour respecter la loi sur les ondes) >> étude de raccordement à la fibre de l'établissement ?

- Une seule ligne disponible pour toute l'école maternelle ce qui fait que si un enseignant appelle depuis sa classe, personne d'autre ne peut appeler.

- Enfin, en cas de coupure électrique, il n'y a plus de téléphone ni en maternelle ni en élémentaire, ce qui est arrivé en janvier 2024.

Ceci nous pose problème pour joindre un interlocuteur ou les secours (dans cette éventualité) car nos téléphones portables captent difficilement, surtout en maternelle où pour téléphoner il faut sortir de l'école.

Réponse de Mme Chantereau :

Le raccordement à la fibre est programmé pour 2025.

L'absence de téléphone en cas de coupure électrique est surprenante (raccordement analogique).

Une visite est prévue pour clarifier le point.

6 – Présentation des projets de l'école et inter-écoles :

Projet musique : Candice Fomoa, l'intervenante musique intervient le jeudi matin pour les classes maternelles. Jusqu'en février, elle travaillera avec les classes de GS1, GS2, MS/GS et PS/MS1 dans l'optique d'un spectacle dont les modalités de présentation aux parents ne sont pas fixées.

Les enseignants sont vraiment ravis de son travail très qualitatif et parfaitement adapté aux élèves et remercient sincèrement la mairie pour le financement engagé.

Un spectacle est prévu en fin d'année pour présenter le travail aux familles mais les modalités sont en discussion car il y a 210 enfants donc possiblement 400 adultes voire davantage.

Projet inter-écoles dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire : Toutes les classes de l'école maternelle et élémentaire s'engageront dans la réalisation collective d'une **fresque de l'amitié** qui sera affichée sur le mur du couloir élémentaire entre les 2 espaces de restauration. La municipalité a donné son accord pour la fixation sur le mur.

7 – Présentation des projets de classes sur le premier trimestre :

- Spectacle de Noël : Nous avons réservé un spectacle de Noël « Le Noël de Léo le petit robot ». Il aura lieu le lundi 9 décembre dans une salle de l'école élémentaire (salle ovale)

Coût : 1 000 €.

Il y aura 2 représentations successives à 9h puis à 10h pour 4 classes puis 3 classes.

Une troisième représentation a aussi été réservée pour les 3 classes de CP de l'élémentaire.

- Goûter de Noël : Il est offert par la mairie, et sera maintenu. Il aura lieu le vendredi 20 décembre. L'équipe enseignante remercie la mairie d'offrir le goûter à tous les élèves.

- Sorties Bibliothèque : les classes de GS1 et GS2 ont réalisé leur première sortie à la bibliothèque municipale de Gex sur la période 1 pour découvrir ce lieu important et sa richesse patrimoniale.

Les enseignantes remercient chaleureusement toute l'équipe de la bibliothèque pour son accueil toujours aussi qualitatif.

Une deuxième sortie à la bibliothèque est prévue fin novembre pour la classe de GS1.

- Sortie nature : La classe de GS2 a fait une sortie nature au pied du Creux de l'Envers.

- En période 3 les classes de GS1, PS/MS1 et PS/MS2 réaliseront un projet de découverte de la langue des signes avec une intervenante Mme Veluire. Les objectifs de ce projet sont :

- Apprendre à utiliser des signes de la LSF pour les utiliser dans des situations du quotidien et pour exprimer ses émotions.
- Donner des outils alternatifs de communication pour les petits parleurs, élèves allophones et non parleurs.
- Constitution d'un imagier mots / signes.

Ce projet sera initié par une séance de formation des 3 enseignants le mardi 3 décembre.

8 – Décloisonnement

Il s'agit de mettre à profit la disponibilité des enseignants de PS durant le temps de sieste. Une fois les ATSEM revenues de leur pause repas, c'est-à-dire de 14h30 à 15h, elles prennent le relai de la surveillance de sieste et les enseignants peuvent venir en renfort sur d'autres classes.

Ce décloisonnement permet le soutien aux élèves en difficulté ou la prise en charge d'un petit groupe d'élèves pour privilégier des activités nécessitant cette organisation (par exemple pour des activités de langage oral à destination des « les petits parleurs » ou des élèves allophones qui ne parlent pas français) de MS et GS.

Cette année, ce décloisonnement s'organise ainsi pour la première partie d'année :

- Ce sont des élèves de GS1 qui en bénéficient tous les jours avec Ludivine et Anthony.
- Ce sont des élèves de GS2 qui en bénéficient tous les jours avec Sandrine et Anthony

Le planning est établi sur 3 périodes en conseil de cycle. Il est revu en période 3 pour la deuxième partie de l'année. Ce seront alors les classes de MS/GS et PS/MS qui en bénéficieront.

9 – Activités Pédagogiques Complémentaires

Comme chaque année, des Activités Pédagogiques Complémentaires sont organisées par les enseignants, après accord des familles, hors temps scolaires, pour tous les élèves dont des besoins de soutien et/ou de renforcement auront été identifiés dans un domaine de compétences donné.

10 – Point budgétaire 2024

En complément d'un budget de fonctionnement pour chacune des classes et l'école, nous avons un budget « investissement » d'un montant de 2 400 € donné par la mairie.

Ce budget nous a permis l'achat de :

- 3 nouveaux vélos pour les PS et MS
- Un meuble de rangement pour la classe de PS/MS1
- Une nouvelle plastifieuse et une nouvelle cisaille pour découpage des feuilles.

Toutes les activités et sorties de l'année 2023/2024 ont été financées avec les dons des familles et les participations du SOU des Ecoles de Gex (2940€ versés) et de l'Amicale des Petits Campagnards (3000€ versés) soit un total de dépenses de 10 000 €.

Nous avons également reçu une subvention exceptionnelle de 2000 € de la part de la municipalité pour le projet « activités collectives de coopération à travers le jeu » (constructions Kapla et escape-game) que nous reconduirons en mai 2025.

Suggestion de la directrice : que la subvention municipale exceptionnelle pour le projet soit proportionnelle au nombre d'élèves des écoles et non fixe (comme pour les budgets d'équipements et de transports ainsi que le gouter de Noel).

11 – Points divers : Questions des parents

1/ Relance de parents concernant le tabagisme aux abords de l'école

Nous savons qu'il n'est pas possible de légiférer puisque c'est le domaine public. La directrice propose une campagne de sensibilisation comme cela se pratique autour d'autres écoles avec l'affiche jointe « espace sans tabac » en collaboration avec la Ligue contre le cancer.

2/ Pourquoi un appel de cotisation OCCE annulé puis relancé ?

L'OCCE est géré au niveau départemental et les écoles ne sont que des mandataires.

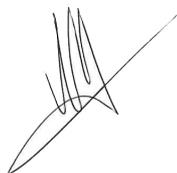
Pour limiter les frais bancaires à leur minimum, l'OCCE de l'Ain a décidé de changer de banque pour choisir une banque en ligne associative « SWAN ».

Lors de la diffusion des papiers de rentrée, nous avons oublié que ce changement de banque était programmé et que nous devons attendre la fermeture de l'ancien compte sur la Banque Postale et l'ouverture du nouveau compte pour lancer l'appel.

Le conseil d'école s'est achevé à 20h30.

Le prochain conseil d'école est prévu le 7 mars 2023 à 18h00.

Le secrétaire de séance, Monsieur MARCHAND



La directrice, Madame Isabelle LE ROY

ECOLE MATERNELLE
LES VERTES CAMPAGNES
01170 GEX
Tél : 09 79 29 31 60
courriel : ce.0010994a@ac-lyon.fr
Directrice
Isabelle LE ROY
